

2A DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 25 rue Denis Papin ZI les Iles – 38800 LE PONT DE CLAIX
411 095 433 R.C.S. GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 15 JUIN 2026

- EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL -

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 327 880 euros ainsi qu'il suit :

- A titre de dividendes, la somme de : 100 000 euros
soit un dividende de 50 euros par action
- Le solde au poste « *Autres réserves* », soit la somme de : 227 880 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter des présentes délibérations.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2026 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'Associé Unique prend par ailleurs acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices de la Société ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Au 31 décembre 2024	100 000 euros		
Au 31 décembre 2023	100 000 euros		
Au 31 décembre 2022	105 000 euros		

.....

Pour extrait certifié conforme :


VITRO'SERVICE France
Président Associé unique
Représentée par M. Franck MARTIN
Président

Etats financiers au 31/12/2025

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 907 586 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 031 481 euros** et un total **charges** de **3 703 601 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **327 880 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 693					7 693
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 693					7 693
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 106		2 060			22 166
	Instal., agencement, aménagement divers	278 007		26 971		11 200	293 778
	Matériel de transport	195 529		52 783		140 338	107 975
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 134		3 656		4 333	33 458
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	14 641		14 641		29 281	
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	542 417		100 110		185 151	457 376
FINANCIERES	Participations	3 750				3 750	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	23 120					23 120
	Prêts et autres immobilisations financières	12 400		2 800		5 600	9 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 270		2 800		9 350	32 720
TOTAL		589 380		102 910		194 501	497 789

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		3 706	2 326	863	5 169
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 706	2 326	863	5 169
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		3 366	4 350		7 716
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		197 734	20 702	9 360	209 076
	Matériel de transport		75 120	41 593	67 624	49 089
	Matériel de bureau, mobilier		22 104	5 828	4 333	23 599
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		298 324	72 472	81 316	289 480
TOTAL			302 031	74 798	82 179	294 650

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	143 856		10 083	133 773
	Sur comptes clients	92 971	66 568	23 011	136 528
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	236 827	66 568	33 094	270 302
	TOTAL GENERAL	236 827	66 568	33 094	270 302
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		66 568	33 094	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 600	9 600	
	Clients douteux ou litigieux	173 632	173 632	
	Autres créances clients	471 459	471 459	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	35 314	35 314	
	Taxes sur la valeur ajoutée	106 154	106 154	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	5 467	5 467	
	Charges constatées d'avance	9 044	9 044	
	TOTAL DES CREANCES	811 869	811 869	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	63 453	63 453		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	272 970	272 970		
	Personnel et comptes rattachés	47 215	47 215		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 967	46 967		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 859	36 859		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 837	4 837		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	14 544	14 544		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	486 847	486 847		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		209 963			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		480
Autres créances		480
INTERETS COURUS A RECEVOIR	480	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		83 305
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		43
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	17	
ASSURANCES COURUES NON ECHUE S/EMPRUNTS	26	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 200
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	21 200	
Dettes fiscales et sociales		62 061
PROVISION CONGES A PAYER	38 714	
COTISATIONS SOCIALES A PAYER TNS	6 426	
CHARGES SOCIALES CONGES A PAYER	12 865	
ETAT CHARGES A PAYER	2 627	
ETAT CAP - TA LIBERATOIRE	444	
ETAT CAP - CFP CONVENTIONNELLE	986	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

9 044

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

9 044

2A DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 25 rue Denis Papin ZI les Îles – 38800 LE PONT DE CLAIX
411 095 433 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme :


VITRO SERVICE France
Président Associé unique
Représentée par M. Franck MARTIN
Président

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	7 693	5 169	2 524	3 987
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	22 166	7 716	14 450	16 740
	Autres immobilisations corporelles	435 210	281 765	153 445	212 712
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				14 641
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				3 750
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	23 120		23 120	23 120
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 600		9 600	12 400
	Total de l'actif immobilisé (III)	497 789	294 650	203 139	287 349
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	24 167		24 167	25 479
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	867 653	133 773	733 880	789 707
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	645 090	136 528	508 562	515 522
	Autres créances	148 135		148 135	336 346
	Charges constatées d'avance	9 044		9 044	9 524
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	100 334		100 334	100 334
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 180 325		1 180 325	1 161 114
	Total de l'actif circulant (IV)	2 974 748	270 302	2 704 446	2 938 026
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		3 472 537	564 951	2 907 586	3 225 375
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				9 600	12 400
(2) dont créances à moins d'un an				811 869	966 762

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	992 859	703 630
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	327 880	389 229
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 420 739	2 192 859
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	63 453	273 537
	Emprunts et dettes financières divers (2)		96 862
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 970	400 229
	Dettes fiscales et sociales	135 879	244 057
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 544	17 832
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	486 847	1 032 517
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 907 586	3 225 375
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		327 880,42	389 229,03
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		486 847	954 547
(2) Dont emprunts participatifs			

